

FORMULE « RÉGULIÈRE »

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : _____ Date de naissance (année / mois / jour) : _____ Âge : _____

Numéro d'assurance maladie : _____ Exp. : _____

Allergie : _____

Problème de santé : _____

Médication : _____

IDENTIFICATION DU PARENT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance (année / mois / jour) : _____ Numéro d'assurance social : _____

Adresse : _____

Tél. (rés) : _____ Tél. (bur.) : _____ Cell. : _____

PERSONNE À REJOINDRE EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	Tél. (résidence)	Tél. (travail)	Tél. (Cellulaire)

Nom de l'enfant : _____

SÉCURITÉ AQUATIQUE

Mon enfant doit porter une veste de flottaison individuelle (VFI) Oui Non

AUTORISATION DE DÉPART

Indiquez le nom des personnes avec qui votre enfant a le droit de quitter les lieux du camp à l'exception de vous

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant

T-SHIRT

Indiquez la grandeur du chandail de votre enfant

2 - 4 ans (Très petit) 6 – 8 ans (Petit) 10 – 12 ans (Moyen) 14 – 16 (Large) Small adulte
Médium adulte Large adulte Désirez-vous un deuxième chandail au cout de 15 \$: Oui Non

Sortie du camp

Cochez les sorties auxquelles vous voulez que votre enfant participe, selon les semaines de fréquentation choisie.

Semaine 1 (29 juin) : Éco-Parc des Etchemins **Semaine 2** (6 juillet) : Cinéma La Pocatière
Semaine 3 (13 juillet) : Lac de L'Est **Semaine 4** (20 juillet) : Miller Zoo
Semaine 5 (27 juillet) : Valcartier **Semaine 6** (3 août) : Camp Trois-Saumons
Semaine 7 (10 août) : Fête familiale

Si vous voulez accompagner votre enfant c'est possible. Communiquez avec la coordonnatrice du camp elle vous dira les détails.

Nom de l'enfant : _____

TRANSPORT

Mon enfant a besoin du transport soir et matin desservi par la municipalité (Heures d'arrêt approximatif) Cochez selon vos besoins

Arrêts	Matin	Soir
OTJ de St-Cyrille (8 h et 17 h 15)		
Intersection route du Rocher et Lamartine Ouest (8 h 12 et 17 h 05)		
Intersection chemin Lamartine Ouest et route Cendrée-Lafeuille (8 h 16 et 16 h 50)		
Intersection route Cendrée-Lafeuille et chemin Belles-Amours (8 h 18 et 16 h 43)		
Intersection 9 ^e rue et boulevard Nilus-Leclerc (8 h 22 et 16 h 40)		
Intersection route Cendrée-Lafeuille et chemin des Pionniers Ouest (8 h 24 et 16 h 37)		
École secondaire Bon-Pasteur (8 h 26 et 16 h 35)		
Les Serres Caron (8 h 30 et 16 h 30)		
Ferme Tortue (8 h 34 et 16 h 28)		
Église Notre-Dame-de-Bonsecours (8 h 39 et 16 h 23)		
Intersection 4 ^e rue et Nilus-Leclerc (8 h 40 et 16 h 20)		
Bureau municipal de L'Islet (8 h 45 et 16 h 15)		
Arrêts sur chemin Morin (8 h 47 et 16 h 13)		
Auberge des Glacis (8 h 50 et 16 h 10)		
Arrêts sur Chemin Lamartine Est (8 h 53 et 16 h 05)		
Intersection chemin Lamartine Est et rue des Roseraies (8 h 55 et 16 h 02)		
Arrêts sur Fleuries (8 h 58 h et 16 h 01)		
Arrêts intersection chemin Lamartine Ouest et route des Moissons (8 h 59 et 16 h)		

Nom de l'enfant : _____

TARIFICATION

Nombre de semaine totale : _____

Résident : 1^{er} enfant : 180 \$ Enfant de la même famille : 130 \$

Non-résident : 1^{er} enfant : 198 \$ Enfant de la même famille : 143 \$

TOTAL À PAYER : _____

MODE DE PAIEMENT

Argent comptant Chèque No chèque : _____

1^{er} versement : _____

2^e versement : _____ (Au plus tard, en date du 23 juin 2017) ** (Sans exception)

Signature du parent : _____ Date : _____

* En inscrivant votre enfant au camp de jour, vous autorisez la Municipalité de L'Islet à utiliser, au besoin, différentes photos prises au cours de l'été. Merci d'en prendre bonne note.

** Assurez-vous que votre enfant bénéficie d'une assurance en cas d'accident.